

## ORDRES DE RENVOI

CHAMBRE DES COMMUNES  
VENDREDI le 26 octobre 1962

*Il est résolu*,—Que le Comité permanent des comptes publics soit composé des députés dont les noms suivent:

MM.

Asselin	Gauthier	Moore
Beaulé	Godin	Muir ( <i>Lisgar</i> )
Benson	Gray	Noble
Cadieux ( <i>Terrebonne</i> )	Hales	Olson
Cameron ( <i>Nanaïmo-Cowichan-Les Îles</i> )	Hellyer	Perron
Caron	Honey	Pigeon
Chaplin	Horner ( <i>Jasper-Edson</i> )	Pugh
Cowan	Lessard ( <i>Saint-Henri</i> )	Rapp
Davis	Létourneau	Rochon
Drury	Lewis	Rondeau
Dubé	Macdonald (M <sup>me</sup> )	Scott
Dupuis	Macdonald ( <i>Rosedale</i> )	Skoreyko
Fleming ( <i>Okanagan-Revelstoke</i> )	Macnaughton	Smith ( <i>Simcoe-Nord</i> )
Forbes	MacRae	Stefanson
Frenette	McCleave	Teillet
	McGee	Tucker
	McGrath	Winch—50.

(Quorum 15)

*Il est ordonné*,—Que ledit Comité soit autorisé à délibérer et à s'enquérir de toutes les affaires et de toutes les matières que la Chambre lui aura renvoyées, à faire de temps à autre des rapports exprimant ses observations et ses vues sur ces affaires et ces matières, à assigner des témoins et à ordonner la production de pièces et de dossiers.

Le MARDI 4 décembre 1962.

*Il est ordonné*,—Que le Comité permanent des comptes publics soit autorisé à faire imprimer les documents et témoignages dont il ordonnera la publication, et qu'à cet égard soit suspendue l'application de l'article 66 du Règlement, et que son quorum soit réduit de 15 à 10 membres et que l'application de l'article 65(1)e) du Règlement soit suspendue à cet égard.

Le MERCREDI 12 décembre 1962.

*Il est ordonné*,—Que les rapports du Conseil des Arts du Canada pour les années financières terminées le 31 mars 1961 et le 31 mars 1962, qui ont été déposés à la Chambre le 1<sup>er</sup> juillet 1961 et le 10 octobre 1962, respectivement, soient déferés au Comité permanent des comptes publics afin qu'ils fassent l'objet d'un examen suivant l'article 23 de la Loi sur le Conseil des Arts du Canada.